



# CHAMPIONNAT NATIONAL VTT



Les 13 et 14 juillet 2024  
PLEUMEUR-BODOU (22)



Côtes d'Armor  
le Département



LANNION-TRÉGOR  
COMMUNAUTÉ  
LANNUON-TRÉGER  
KUMUNIEZH







## Championnat National de VTT Les 13 & 14 juillet 2024 À Pleumeur-Bodou (22)



### Mot du maire **Pierre TERRIEN,**



Pleumeur « la grande paroisse », jusqu'au 1<sup>e</sup> siècle englobait les deux trèves de Trébeurden et de Trégastel, s'étendait même jusqu'à Louannec. Quant à Bodou, sans doute s'agit-il de la forme évoluée de Podo, un saint ermite qui au 6<sup>e</sup> ou 7<sup>e</sup> siècle, comme nombre de ses compagnons, serait venu s'établir en Armorique.

L'histoire de la commune témoigne de la vie individuelle et collective, révélatrice de la petite et de la grande Histoire. Il faut savoir regarder, arpenter ses rivages et ses sentiers, écouter ses gwerz (récit chanté), lire ses livres, décrypter la mémoire de ses lieux, de ses hommes.

Commune longtemps rurale, elle fut dominée par l'élégant et actif château de Kerduel dont les plus anciennes parties remontent au 12<sup>e</sup> siècle. Si au 19<sup>e</sup> l'essentiel du territoire communal est profondément marqué par la vie rurale, l'Île-Grande voit se développer les deux activités qui ont fait son particularisme : l'une centrée autour de la mer (pêche – marine – contrebande, ...), l'autre autour du granit.

Le 20<sup>ème</sup> siècle (principalement la seconde moitié) verra périr toutes les activités qui ont fait longtemps la vie et l'histoire des Pleumeurois.

Le Radôme, dont la construction débuta en 1961 échangea avec sa sœur jumelle américaine les premières images télévisées dans la nuit du 10 au 11 juillet 1962 et inaugura l'ère de la mondovision !

La construction du Radôme, l'édification de nouvelles antennes, l'arrivée dans le Trégor de nouvelles technologies ont modifié les activités pratiquées par les habitants, la sociologie de la population. Le planétarium, le village gaulois, la LPO marquent son intérêt inlassable pour les questions de notre planète.

Pleumeur-Bodou est commune littorale et continentale où les paysages sont contrastés. Sur près de 2700 hectares, vous y trouverez 17 kms de côtes, 9 plages mais aussi un bois : la jeune forêt de Lann Ar Warrem qui couvre près de 300 hectares. Elle représente le massif forestier le plus vaste du Trégor littoral. Pleumeur-Bodou c'est aussi une économie « Par-delà mer et terre » fidèle à la devise historique « Dreist mor ha douar » avec ses 8 exploitations agricoles et ses 7 pêcheurs professionnels.

Pleumeur-Bodou est une commune dynamique, riche d'un tissu associatif de près de 80 associations. Dans tous les domaines, elles sont vectrices de lien social, d'échange intergénérationnel et partagent des valeurs humaines et citoyennes si importantes.

Dans le domaine sportif, la commune est toujours ravie d'accueillir des compétitions, tournois et championnats. C'est encore une occasion de partage et d'enrichissement. C'est pourquoi, nous nous réjouissons d'accueillir le championnat FSGT les 13 et 14 juillet 2024. Les chemins de Pleumeur-Bodou vont être un « terrain de jeu » mémorable pour les compétiteurs venus de toute la France.

Nous souhaitons à tous les sportifs et leurs accompagnants un très bon séjour sur Pleumeur-Bodou, commune qu'ils vont découvrir ou redécouvrir ! Et nous les invitons à revenir en famille, entre amis pour leur faire connaître notre territoire si riche et si attachant !

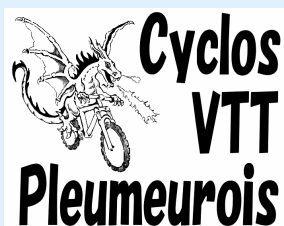
Belle compétition à tous !



Pierre TERRIEN,



**Championnat National de VTT**  
**Les 13 & 14 juillet 2024**  
**À Pleumeur-Bodou (22)**



**Mot du Comité d'organisation Championnat National VTT Pleumeur-Bodou – Pôle Phoenix**

Bonjour à toutes et à tous,



C'est avec une grande fierté que le club « Cyclos et VTT Pleumerois » accueillera le championnat national VTT FSGT les 13 et 14 juillet 2024.

Après les télécommunications par satellite au début des années 1960, la commune de Pleumeur-Bodou revient sur le devant de la scène nationale 50 ans plus tard grâce au VTT.

Ce sera l'occasion pour certains de nos VTTistes, jeunes et adultes, habitués du championnat national de retrouver les sportifs des autres régions françaises. Nul doute que la délégation bretonne aura fière allure, avec le département du Finistère en tête de file.

Nos 150 adhérents ainsi que les familles et sympathisants du club, mettront tout en œuvre pour faire de ce week-end cycliste une véritable réussite, ceci avec le soutien indispensable de la Commune, de Lannion Trégor Communauté, du département des Côtes d'Armor, de la région Bretagne et de nos fidèles sponsors.

Nous saurons vous offrir tout au long du week-end un accueil chaleureux avec en point d'orgue le repas de clôture le dimanche soir sur place, dans les bâtiments du pôle Phoenix au beau milieu des antennes satellites.

Venez nombreux à la fois pour les épreuves sportives et pour (re)découvrir, la Côte de granit rose, le Trégor et la Bretagne ; on vous attend de pied ferme !

Le comité d'organisation





## ACCES



Coordonnées du site de courses : 48° 47' 05" Nord 3° 31' 03" Ouest



## ACCES

### Pour se rendre à Pleumeur-Bodou :

Si vous venez d'une autre région que la Bretagne :

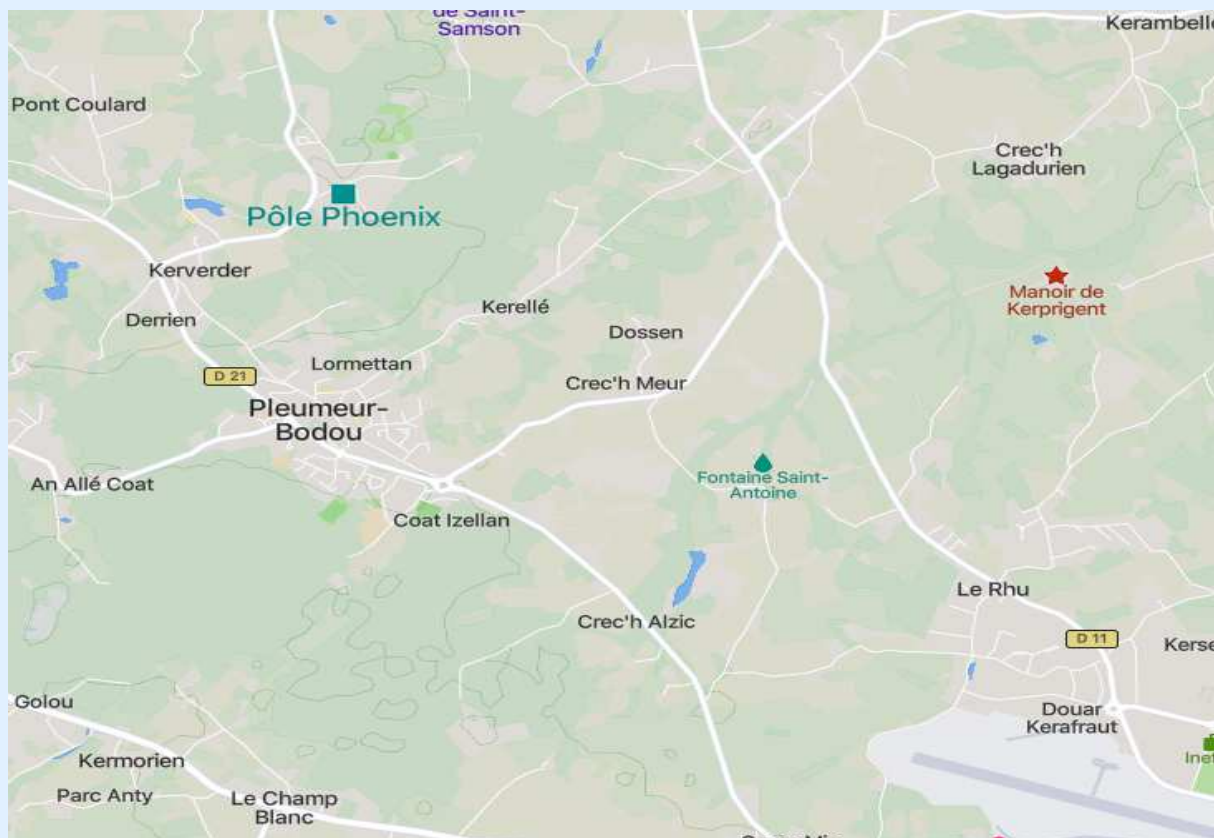
Prendre la N12 jusqu'à Guingamp, puis prendre direction Lannion (D767)

A l'entrée de Lannion, poursuivre sur la D767 direction Perros-Guirec

Prendre ensuite la D11 direction Trégastel

Prendre ensuite la D6 direction Pleumeur-Bodou

Un fléchage spécifique sera mis en place à partir de Lannion (D767)



- ✦ 1h45 de Rennes
- ✦ 5h de Paris
- ✦ 3h de Nantes
- ✦ 1h15 de Brest
- ✦ 45 minutes de Saint-Brieuc

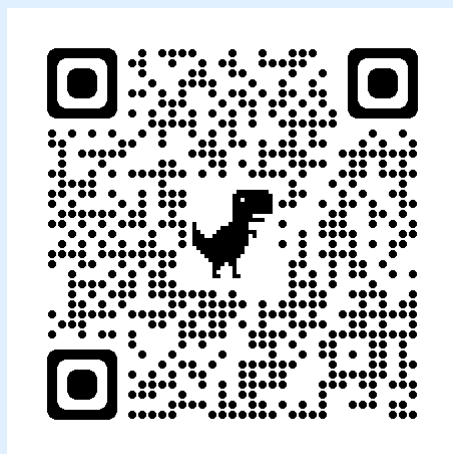
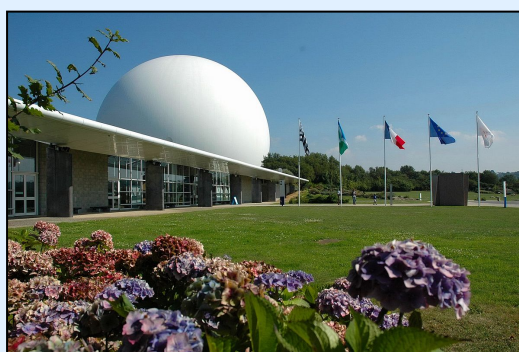


**Championnat National de VTT**  
**Les 13 & 14 juillet 2024**  
**À Pleumeur-Bodou (22)**



**SITE DU NATIONAL VTT**

<https://www.national-vtt-2024-fsgt.org/>





# RESTAURATION - RÉSERVATIONS

COMITÉ : .....  
RESPONSABLE : .....  
NOM ..... Prénom .....  
Adresse .....  
Tél. portable : ..... Tél. travail : .....  
e-mail: .....

SAMEDI Jusqu'à 21Heures	DIMANCHE Jusqu'à 17 Heures	DIMANCHE SOIREE CONVIVIAL
Grillades / Frites	Grillades / Frites	Apéritif / Cocktail
Galette / saucisse	Galette / saucisse	Cochon grillé Semoule / Ratatouille
Crêpe	Crêpe	Tarte aux pommes
		Boissons / Café

## VG ou autre se signaler

Dimanche 14 Juillet 2024

Soir 20h30 Nombre [ ..... ] x 20 Euros : .....  
Enfant de moins de 10 ans Nombre [ ..... ] x 10 Euros : .....  
Total : .....

## RÉSERVATIONS

Pour que le repas du dimanche soir soit pris en compte, les réservations doivent être accompagnées du chèque de règlement établi à l'ordre du : CYCLOS VTT PLEUMEUROI

**A retourner avant le 20 juin 2024** à :

Monsieur Joel LE MEUR  
4 hent ar vilin goz  
22560  
Pleumeur Bodou

lemeur.joel@wanadoo.fr  
06 70 80 91 70



**Championnat National de VTT  
Les 13 & 14 juillet 2024  
À Pleumeur-Bodou (22)**



**HORAIRE et PROGRAMME  
VENDREDI 12 JUILLET**

accueil

14h à 18h reconnaissance des circuits

remise des plaques de cadre

18h à 19h informations responsables comités (verre de l'amitié)







Championnat National de VTT  
Les 13 & 14 juillet 2024  
À Pleumeur-Bodou (22)



**HORAIRE et PROGRAMME  
SAMEDI 13 JUILLET**

8h à 18h remise des plaques de cadre

9h30 Réunion d'information responsables comités enfants

10h à 12h Gymkhana (moustique/poussin/pupille/benjamin)

Midi restauration sur place

13h00 à 18h Épreuves :

Vétérans 13H00

Master 1 / 2 14H30

Féminine / Tandem 16H00

15h30 Goûter pour les écoles de vélo  
(peut être déplacé au dimanche après midi)

18h30 Réunion d'information responsables comités

19h 00 Réception d'accueil





**Championnat National de VTT**  
**Les 13 & 14 juillet 2024**  
**À Pleumeur-Bodou (22)**



**HORAIRE et PROGRAMME**  
**DIMANCHE 14 JUILLET**

8h à 13h remise des plaques de cadre

9h à 12h Épreuves :

Moustique G/F 9h00

Poussin G/F 9h15

Pupille G/F 9h45

Benjamin G/F 10h15

Minime G/F 11h00

Midi restauration sur place

13h à 18h Épreuves :

Cadet 13h00

Junior 14h00

Espoir / Senior. 15h30

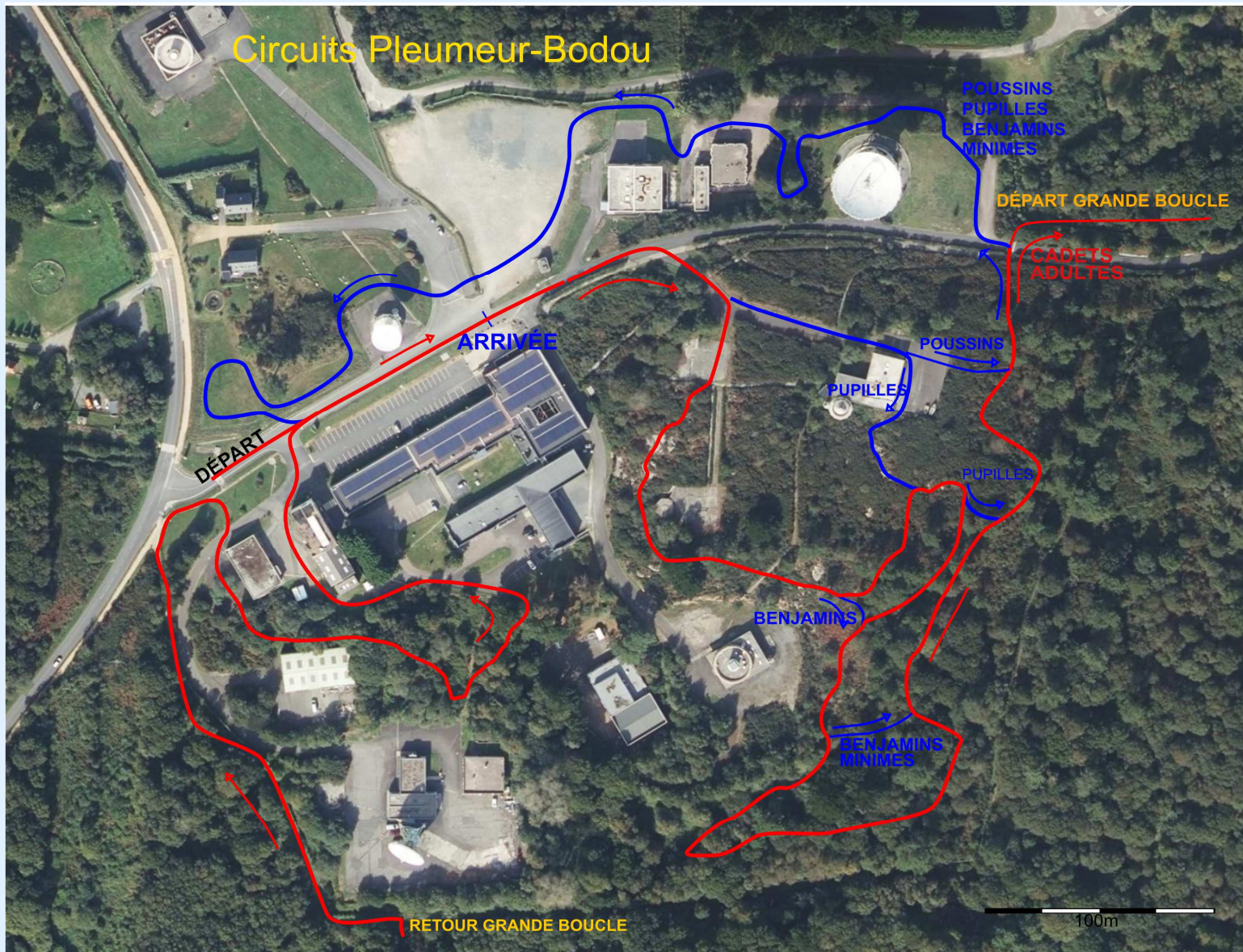
18h15 Remise protocolaire des deux journées, suivi du verre de l'amitié.

20h00 Repas convivial



## CIRCUITS JEUNES

### Circuits Pleumeur-Bodou



**CADETS 4,3KM (Circuit adulte raccourci)**

**MINIMES 1,4KM**

**BENJAMINS 1,2KM / PUPILLES 1,1KM**

**POUSSINS & MOUSTIQUES 0,900KM**



**CIRCUIT**

**Circuits Pleumeur-Bodou**

**ARRIVEE**

**GADETS**

**DE JUNIORS A MASTERS 2 5,5KM**  
**TANDEM 5,5KM**



Championnat National de VTT  
Les 13 & 14 juillet 2024  
À Pleumeur-Bodou (22)



**ATTENTION :**  
**Pleumeur-Bodou se situe dans une zone touristique,**  
**il convient d'anticiper son hébergement.**

## HÉBERGEMENT HOTELS

### Hotel

- **Pleumeur-Bodou**

Golf Hôtel de Saint-Samson : [www.golfhotel-saint-samson.com](http://www.golfhotel-saint-samson.com) 02 96 25 87 34

- **les communes voisines** disposent de plusieurs hôtels (Trébeurden, Trégastel, Perros-Guirec, Lannion, etc)

<https://www.google.com/maps/search/H%C3%B4tels/@48.7827421,-3.5879796,12z/data=!3m1!4b1!4m7!2m6!5m4!5m2!4m1!1i2!9i199!6e3?entry=ttu>

## LIENS UTILES des offices de tourisme

Pleumeur-Bodou : <https://www.pleumeur-bodou.com/> tél: 02 96 23 91 47

Trégastel : <https://www.tregastel.fr/-Office-du-Tourisme-> tél. : 02 96 15 38 38

Trébeurden : <https://www.bretagne-cotedegranitrose.com/villes-de-la-cote-de-granit-rose/trebeurden/> tél. : 02 96 23 51 64

Perros-Guirec : <https://www.perros-guirec.com/> tél. : 02 96 23 21 15

Lannion : <https://www.bretagne-cotedegranitrose.com/> tél. : 02 96 05 60 70





**Championnat National de VTT  
Les 13 & 14 juillet 2024  
À Pleumeur-Bodou (22)**



**ATTENTION :**  
**Pleumeur-Bodou se situe dans une zone touristique,**  
**il convient d'anticiper son hébergement.**

**HÉBERGEMENT CAMPINGS**

**- Pleumeur-Bodou :**

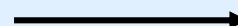
- camping municipal Landrellec (2\*) : [www.pleumeur-bodou.com](http://www.pleumeur-bodou.com) 02 96 23 87 92
- camping municipal du Doumlin (Ile Grande) (2\*) : [www.pleumeur-bodou.com](http://www.pleumeur-bodou.com) 02 96 91 92 41
- camping du port Landrellec (4 \*) : [www.camping-du-port-22.com](http://www.camping-du-port-22.com) 02 96 23 87 79
- camping l'Abri Côtier à l'Ile Grande : tel : 02.96.91.92.03 (pas de site internet)
- village de chalets Stéréden (3\*) : <https://www.stereden.com/> 02 96 91 80 57

**- Trébeurden:**

- camping Armor Loisirs : [www.armorloisirs.com](http://www.armorloisirs.com) 02 96 23 52 31
- camping de l'Espérance : [www.camping-esperance.com](http://www.camping-esperance.com) 02 96 91 95 05 / 02 96 91 98 12
- camping de Kerdual : [www.campingdekerdual.fr](http://www.campingdekerdual.fr) 06 15 47 03 09
- camping de Roz ar Mor : <https://www.campingderozarmor.fr/> 06 41 09 56 79

**- Trégastel:**

- camping Tourony : [www.camping-tourony.com](http://www.camping-tourony.com) 02 96 23 86 61



**suite**







Championnat National de VTT  
Les 13 & 14 juillet 2024  
À Pleumeur-Bodou (22)



**ATTENTION :**  
**Pleumeur-Bodou se situe dans une zone touristique,**  
**il convient d'anticiper son hébergement.**

**HÉBERGEMENT CAMPINGS**

**- Perros-Guirec:**

- camping West camping : <https://westcamping.com/> 02 96 91 43 82

- camping domaine de Trestraou : <https://domainedetrestraou.com/> 06 08 99 03 93 /  
02 96 23 08 11

**- Lannion:**

- camping MAEVA.com Les Alizés : [www.camping-lesalyses.fr](http://www.camping-lesalyses.fr) 02 96 47 28 58

- camping des plages (Beg Léguer) : <https://campingdesplages.com/> 02 96 47 25 00

- camping les Deux Rives - Olycamp : <https://camping-lannion.fr/> 02 56 74 82 79

**- Louannec:**

- camping municipal Ernest Renan : [www.camping-louannec.fr](http://www.camping-louannec.fr) 02 96 23 11 78

**- Kermaria-Sulard :**

- camping de la Vallée du Doudu : [www.kermaria-sulard.fr](http://www.kermaria-sulard.fr) 02 96 38 43 90

**Les emplacements camping-car:**

Une aire camping cars à proximité immédiate mais généralement bien occupée  
Des places seront proposées sur le site même du pôle Phoenix **mais ATTENTION :**  
pendant les temps de courses **vous ne pourrez sortir de ces emplacements**

Les communes disposent d'aires de camping-car (Pleumeur-Bodou, Trégastel, Perros-Guirec)





**Championnat National de VTT**  
**Les 13 & 14 juillet 2024**  
**À Pleumeur-Bodou (22)**



**ATTENTION :**  
**Pleumeur-Bodou se situe dans une zone touristique,**  
**il convient d'anticiper son hébergement.**

**Gîtes & Chambre d' hôtes**

La région dispose d'un très grand nombre de gîtes et de chambres d'hôtes :

<https://www.gitesdarmor.com/>

Gîte d'étape : Auberge de Granit Rose à Trébeurden :

[www.aubergegranitrose.fr](http://www.aubergegranitrose.fr) 02 96 23 52 22

**Centres d'Hébergement**

Équicentre de vacances de Rulan :

[www.rulan-vacances-equitation.com](http://www.rulan-vacances-equitation.com) 02 96 23 85 29 / 06 14 45 24 15

Centre de vacances du Baly-Rêves de Mer : [r](http://evesdemer.com)

[evesdemer.com](http://evesdemer.com) 06 40 31 44 90

Résidence hôtelière Belambra clubs :

[www.belambra.fr/club-tregastel-le-castel-sainte-anne/ete](http://www.belambra.fr/club-tregastel-le-castel-sainte-anne/ete) 02 96 15 37 00



## JEUX

### Puceron:

- Jeu n°1- Entonnoir
- Jeu n°5 - Slalom Double Quilles
- Jeu n°17bis - Simple Huit
- Jeu n°38 - Barre tombée

### Moustiques/Poussins:

- Jeu n°1- Entonnoir
- Jeu n°3 - Planche à bascule
- Jeu n°9bis - Slalom piquets
- Jeu n°17bis- Simple Huit
- Jeu n°19ter - La Fleur
- La Bosse

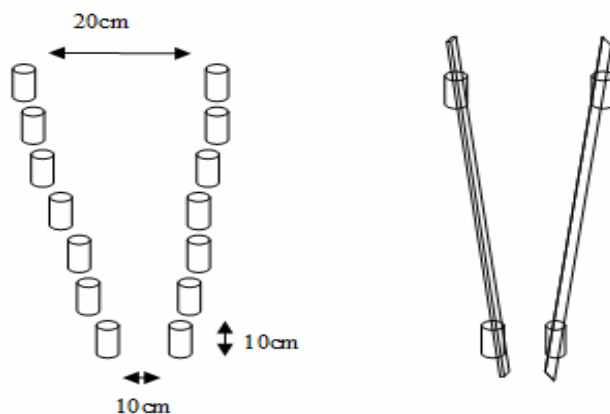
### Pupilles/Benjamins:

- Jeu n°1- Entonnoir
- Jeu n°3 - Planche à bascule
- Jeu n°9bis - Slalom piquets
- Jeu n°17bis- Simple Huit
- Jeu n°19ter - La Fleur
- Jeu n°30 - Élastique
- La Bosse

Retrouvez les jeux sur: <https://www.cnav-club.com>  
Rubrique école de vélo plaquette n°7



#### Jeu N° 1



#### ROUTE

##### Pénalités:

Liteau ou quille tombée = 5s  
Pied à terre ou chute = 5s  
Tout le jeu évité ou sabordé = 50s

**30s maximum si jeu effectué**

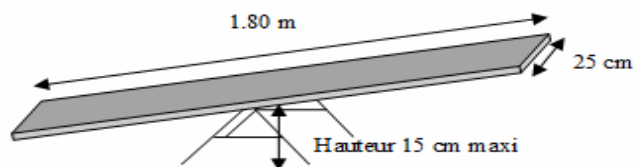
#### VTT

##### Pénalités:

Liteau ou quille tombée = 1faute  
Pied à terre ou chute = 1faute  
Jeu refusé ou évité = 10 fautes

**6 fautes maximum si jeu effectué**

#### Jeu N° 3



#### VTT

##### Pénalités:

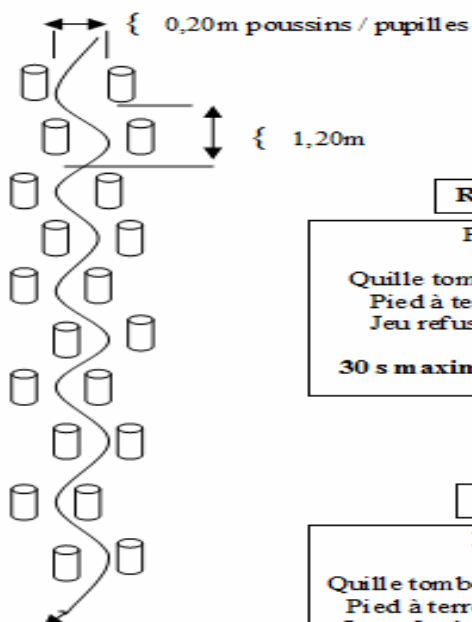
Roue en dehors de la planche = 1 faute  
Planche non basculée = 1faute  
Pied à terre ou chute = 1 faute  
Jeu refusé ou évité = 10 fautes

#### ROUTE

##### Pénalités:

Roue en dehors de la planche = 5s  
Planche non basculée = 5s  
Pied à terre ou chute = 50s  
Jeu refusé ou évité = 50s

#### Jeu N° 5



#### ROUTE

##### Pénalités:

Quille tombée ou évitée = 5s  
 Pied à terre ou chute = 5s  
 Jeu refusé ou évité = 50s

**30 s maximum si jeu effectué**

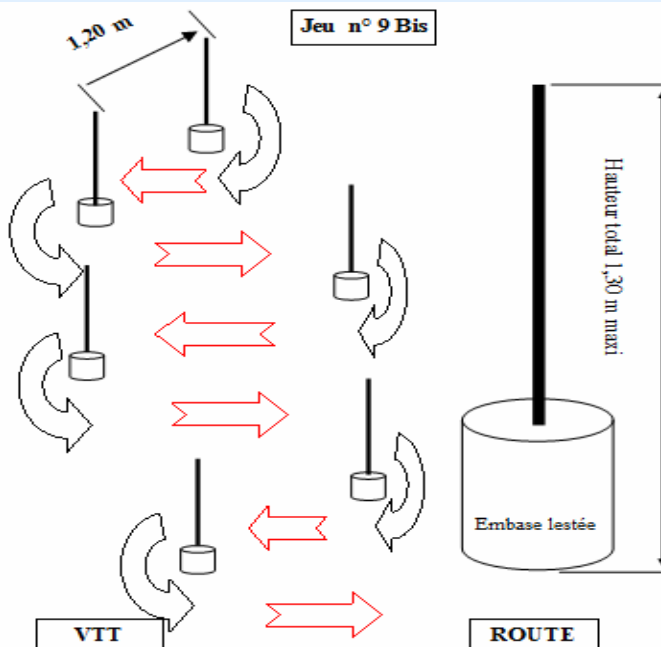
#### VTT

##### Pénalités:

Quille tombée ou évitée = 1 faute  
 Pied à terre ou chute = 1 faute  
 Jeu refusé ou évité = 10 fautes

**6 fautes maximum si jeu effectué**

#### Jeu n° 9 Bis



#### VTT

##### Pénalités:

Piquet tombé ou évité = 1 faute  
 Pied à terre ou chute = 1 faute  
 Jeu refusé ou évité = 10 fautes

**6 fautes maximum si jeu effectué**

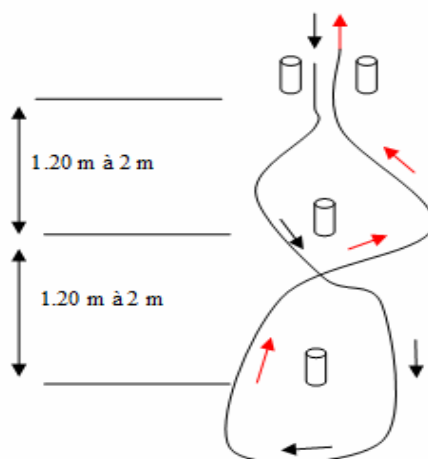
#### ROUTE

##### Pénalités:

Piquet tombé ou évité = 5s  
 Pied à terre ou chute = 5s  
 Jeu refusé ou évité = 50s

**30 s maximum si jeu effectué**

#### Jeu N° 17 Bis



#### VTT

##### Pénalités:

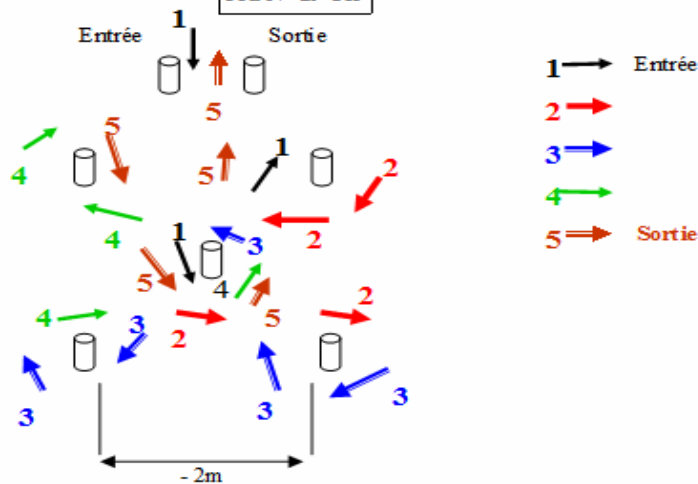
Quille tombée ou évitée = 1 faute  
 Pied à terre ou chute = 1 faute  
 Erreur sens de circuit (si fléchage) = 5 fautes  
 Jeu refusé ou évité = 10 fautes

#### ROUTE

##### Pénalités:

Quille tombée ou évitée = 5s  
 Pied à terre ou chute = 5s  
 Erreur sens de circuit (si fléchage) = 10s  
 Jeu refusé ou évité = 50s

#### Jeu N° 19 Ter



#### VTT

##### Pénalités:

Quille tombée ou évitée = 1 faute  
 Pied à terre ou chute = 1 faute  
 Erreur sens de circuit (si fléchage) = 5 fautes  
 Jeu refusé ou évité = 10 fautes

#### ROUTE

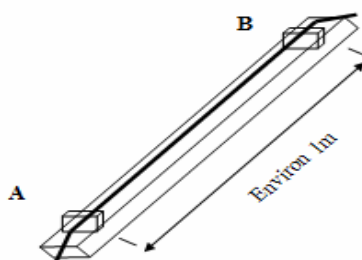
##### Pénalités:

Quille tombée ou évitée = 5s  
 Pied à terre ou chute = 5s  
 Erreur sens de circuit (si fléchage) = 10s  
 Jeu refusé ou évité = 50s



#### Jeu N° 30

Hauteur variable en fonction des cales A et B



#### ROUTE

Pénalités:

##### Poussins

Élastique touché par la roue avant = 5 s

##### Pupilles & Benjamins

Élastique touché par:  
la roue avant = 5 s  
La roue arrière = 5 s  
Pied à terre ou chute = 5 s

Jeu refusé ou évité = 50 s

#### VTT

Pénalités:

##### Poussins

Élastique touché par la roue avant = 1 faute

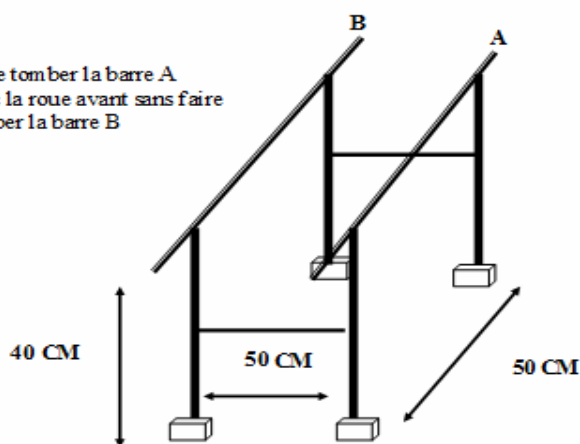
##### Pupilles & Benjamins

Élastique touché par:  
la roue avant = 1 faute  
La roue arrière = 1 faute  
Pied à terre ou chute = 1 faute

Jeu refusé ou évité = 10 fautes

#### Jeu N° 38

Faire tomber la barre A avec la roue avant sans faire tomber la barre B



#### ROUTE

Pénalités:

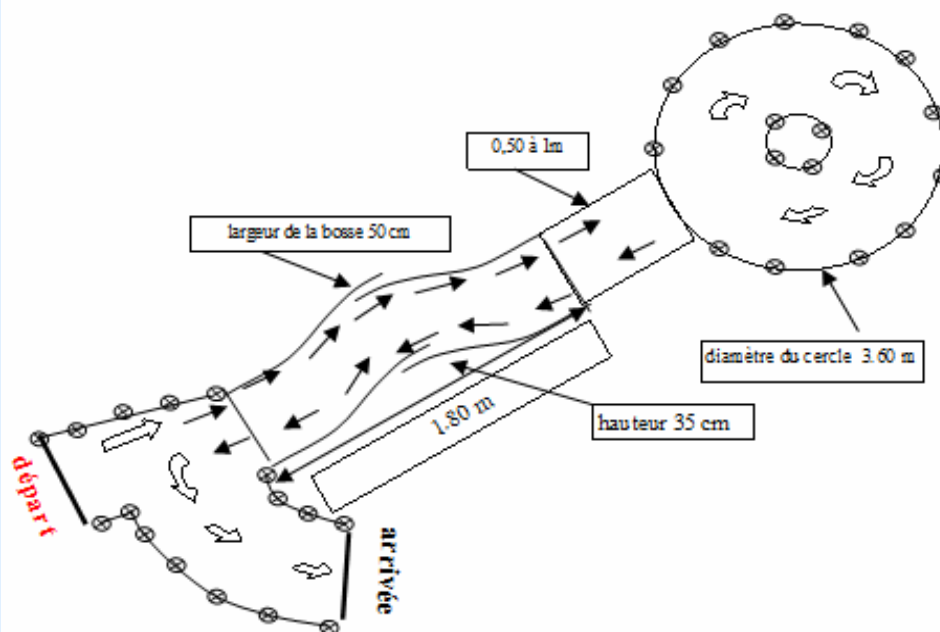
2 barres tombées = 5 s  
Pied à terre ou chute = 5 s  
Jeu refusé ou évité = 50 s

#### VTT

Pénalités:

2 barres tombées = 1 faute  
Pied à terre ou chute = 1 faute  
Jeu refusé ou évité = 10 fautes

**LA BOSSE**  
(jeu spécial VTT)



**VTT**

**Pénalités**

- Quille tombée ou touchée = 1 faute
- Pied à terre ou chute = 1 faute
- Erreur sens de circuit (si fléchage) = 5 fautes
- Jeu refusé ou évité = 10 fautes



Réf. : JW/CNAV  
Pantin, le 13/02/2024

Collectif national  
des activités vélo

**CNAV**

Comité FSGT  
Commission cycliste  
CNAV

Objet : Vététistes doublement licenciés FSGT/FFC

La coordination du CNAV, a été interpellée lors du dernier CNAV, d'octobre concernant les vététistes doublement licenciés FSGT/FFC qui marquent des points en coupe de France VTT.

Après une réflexion sur les classements de la coupe de France 2023 de VTT, et à l'examen des résultats, il apparaît que certains coureurs doublement licenciés ont marqué beaucoup de points, voir, finir en première position du classement scratch.

La coordination a décidé que tous licenciés qui ont marqué plus de 400 points au dernier classement FFC 2023 de la coupe de France VTT, ne pourront pas participer au prochain National de VTT 2024.

De même que, pour la saison 2024 tout licencié qui atteindrait 400 points au classement FFC 2024 de la coupe de France de VTT avant la date de clôture des engagements, ne pourront participer à ce National de VTT.

**Ce courrier est un additif au règlement du National de VTT 2024.**

La coordination du CNAV,



# Championnat National FSGT de VTT

## Règlement 2024

Le label "Champion National" est accordé dans toutes les catégories.

**Pour les féminines : un maillot à la première de chaque catégorie et sans aucune condition relative au nombre de participantes.**

### 1. QUALIFICATION :

Ces championnats sont ouverts aux licenciés FSGT qualifiés avant le 01 Avril 2024 (Licence omnisports FSGT). La fédération se réserve le droit de limiter le nombre de coureurs.

#### Les sélections sont départementales, pas de sélections régionales.

\* Chaque coureur uniquement licencié FSGT (homme ou femme) devra justifier de sa participation à un championnat départemental, ou régional, ou interrégional de sa spécialité (VTT) et de la saison en cours (**Justification des résultats de ces championnats par le comité lors des engagements**) et à trois épreuves vélo FSGT ou 50% (hors championnat fédéraux) des épreuves organisées dans le comité **du 01 juin 2023 au 31 mai 2024**.

\* Chaque coureur multi licencié (homme ou femme) devra justifier la participation à douze (12) épreuves vélo FSGT (hors championnat fédéraux) (8) pour les minimes et cadets ou 70% des épreuves organisées dans le comité de moins de 12 organisations d'épreuves VTT dont un championnat départemental ou régional ou interrégional de la spécialité (VTT) de la saison **du 01 juin 2023 au 31 mai 2024**. (**Justification des résultats de ces championnats par le comité lors des engagements**).

\* Tout coureur (homme ou femme) détenteur d'une licence FFC de la saison en cours et possédant plus de 200 points (pour les hommes) et **100 points** (pour les femmes) au classement national de cette fédération établi à la fin de la saison précédente (31 octobre) ne pourra prendre part à ce championnat national FSGT 2024.

\* Article 15 du règlement national

### 2. LES 11 CATEGORIES DU CHAMPIONNAT NATIONAL :

MINIMES (F. et G.) : né(e) s en 2010 et 2011

CADET (TE) S : né(e) s en 2087 et 2009

JUNIORS H: nés en 2006 et 2007

ESPOIRS H : nés entre 2002 et 2005

SENIORS: nés entre 1985 et 2001

VETERANS H : nés entre 1975 et 1984

MASTERS 1 H : nés en 1965 et 1974

MASTERS 2 H : née en 1964 et avant

FEMININES (Ju. à M2): nées en 2006 et avant

**TANDEM :** Masculin

**TANDEM :** Féminin

**TANDEM :** \* Mixte Masculin/ Féminin

\* Les équipages pourront être mixtes du point de vue des sexes, et des catégories d'âge à partir de Juniors.

**Les équipages mixtes avec des minimes ou cadets G. ou F. doivent être accompagné d'un senior.**

Chaque concurrent(e) devra courir dans sa catégorie d'âge. A partir de la catégorie « cadet », un sur classement d'une catégorie d'âge peut être sollicité dans le seul cas d'une supériorité manifeste, et à

condition obligatoire de produire un bilan médical complet, établi par un médecin du sport sur un plateau technique.

**Les engagements se font en ligne, un lien sera envoyé au responsable des engagements le 12 juin 2024, et la clôture se fera le 28 juin 2024.**

**Seuls seront enregistrés ceux validés par le comité du coureur.**

**-Le règlement financier s'effectuera sur le formulaire prévu à cet effet avant le 6 juillet 2024**

RÈGLEMENT FINANCIER DES DROITS D'ENGAGEMENT (**13€**).

Pour le tandem, c'est 2 coureurs donc 2 engagements (**26€**).

**Aucun engagement ne sera accepté venant des clubs.**

### **3. TENUE VESTIMENTAIRE :**

Les coureurs d'un même comité devront revêtir un maillot identique par catégorie. Les champions départementaux et régionaux de VTT devront revêtir leurs maillots distinctifs.

### **4. MATÉRIEL :**

Le port du casque rigide est obligatoire pour toutes les épreuves.

L'utilisation **d'un seul** VTT est autorisée.

Les VTT à assistance électrique sont interdits.

Les roues devront avoir un diamètre maxi de 29 pouces et les pneus d'une largeur supérieure à 1.5 pouces.

**Pour la sécurité des participants, interdiction à toute caméra sur le VTT, casque ou sur le concurrent.**

Le changement de VTT est interdit, ainsi que le changement de roue est interdit sur tout le parcours ainsi que dans la zone technique.

Tout(e) concurrent(e) qui passera la ligne d'arrivée avec un numéro de plaque de cadre différent sera disqualifié(e).

**Toute personne prise sur le fait avec des roues et se promenant le long du circuit ou vouloir intervenir auprès d'un vététiste qui aura un incident (crevaison, roue cassée, rayon cassé ou autre), entraînerait à la disqualification de celui-ci.**

### **5. ZONE TECHNIQUE:**

La zone technique autorisée en course consiste en la réparation ou le remplacement de toute pièce du VTT, à l'exception du cadre et roues. **Il est interdit de changer de VTT** et le vététiste doit franchir la ligne d'arrivée avec la même plaque de guidon qu'il avait au départ.

- Le matériel de remplacement et les outils pour les réparations doivent être déposés dans ces zones avant le départ de l'épreuve.

- Pour effectuer les réparations ou les changements d'équipement, le vététiste ne peut pas bénéficier de l'aide d'une tierce personne.

- En plus du dépannage technique dans les zones prévues à cet effet, il est autorisé en dehors de ces zones, entre vététistes appartenant à un même club, à une même équipe ou à une même sélection officielle.

- Toute aide extérieure réalisée entraînera des sanctions ou la disqualification du vététiste.

**- Il est interdit de revenir en contre sens de la direction de la course pour accéder à la zone technique, sous peine de sanctions.**

- Les vététistes peuvent transporter avec eux des outils et pièces de rechange pour autant que ceux-ci ne comportent pas de danger pour lui-même ou les autres concurrents.

## **6. RAVITAILLEMENT :**

**Le ravitaillement est autorisé durant la durée de chaque épreuve sur tout le parcours. il est interdit sur 200 mètres avant et après de la ligne d'arrivée.**

## **7. PLAQUE DE CADRE :**

La prise de plaque se fera individuellement aux lieux et horaires indiqués dans le dossier préparatoire du championnat.

Chaque plaque ne sera délivrée qu'après la vérification de la régularité de chaque licence fédérale. Chaque concurrent(e) devra obligatoirement avoir une plaque de cadre.

Des tranches de numéros seront attribuées suivant les catégories ci-dessus.

Plus aucune plaque ne sera remise après la clôture officielle le dimanche 12 heures (même pour les locaux).

**Il sera demandé un chèque de caution de 70€ pour le retrait du transpondeur (si des transpondeurs sont proposés). Un chèque par transpondeur.**

## **8. DÉROULEMENT DES ÉPREUVES :**

L'appel des coureurs se fera nominativement, 15 minutes avant le départ réel. Les positions sur la grille de départ se feront : champions sortants, puis suivra le 1<sup>er</sup> du classement de chaque comité de l'année passée, puis les 2<sup>ème</sup> de chaque comité, 3<sup>ème</sup> etc.. La disposition se fera par le CNAV. Au comité de mettre en premier les champions régionaux et départementaux sur la liste d'engagement.

**Rappel : Dans une course commune, on ne fait pas stopper un coureur, par exemple un vétérans, si le 1<sup>er</sup> senior a franchi la ligne, mais que le 1<sup>er</sup> vétérans n'est pas encore arrivé, cela peut nuire au bon classement desdits vétérans.**

**Pour des raisons de sécurité, les représentants fédéraux prennent les décisions qui conviennent, (Exemple : ils peuvent décider de retarder une épreuve).**

## **9. RÉCOMPENSES FÉDÉRALES :**

Chaque champion(ne) se verra remettre un maillot de champion fédéral.

Des médailles fédérales seront offertes aux 3 premiers de chaque championnat.

Un prix d'équipe avec label championnat national par comité sera remis aux 3 premiers comités par addition des **7 meilleures places des coureurs sur l'ensemble des épreuves du championnat national.**

## **10. REMISE DES RÉCOMPENSES :**

Les maillots, médailles de la fédération ainsi que les bouquets et coupes offerts par l'organisateur seront remis lors de la cérémonie protocolaire mentionnée dans la plaquette d'information.

**La présence sur le podium des 3 premiers et en tenue cycliste est une obligation pour recevoir les titres et récompenses.**

Le prix d'équipe sera remis lors du protocole de clôture. En cas de non présence d'un concurrent (H/F) à la remise des récompenses, elles ne seront pas remises à une autre personne (sauf cas exceptionnel).

**Lors de la remise des récompenses, les coureurs doivent être en tenue, si cela n'était pas le cas, les représentants fédéraux peuvent décider de ne pas remettre les récompenses.**

## **11. REPRÉSENTATION FÉDÉRALE :**

Un jury fédéral sera constitué. Pour ce faire, chaque comité devra présenter un officiel par tranche de 10 coureurs engagés. Ils devront être obligatoirement inscrits sur le questionnaire d'engagement, afin que ceux-ci puissent être validés.

Les membres du Collectif National des Activités Vélo sont désignés pour représenter la Fédération, ils auront le rôle exclusif de médiateurs. Pour l'édition 2023, il s'agit de :

**Roland Geisser / Jean-Pierre Courteaux.**

## **12. RESPECT ENVIRONNEMENT : article 23 du règlement National :**

**Aucun objet ne doit être jeté dans la nature par les coureurs ou tous accompagnateurs (attention avertissement et jusqu'à exclusion).**

- Chaque zone de ravitaillement doit avoir une zone de déchets située juste avant et juste après la zone de ravitaillement où les directeurs sportifs ou accompagnateurs auront la possibilité de se débarrasser de leurs déchets.

- Aux abords des zones de départ et d'arrivée, l'organisateur doit prévoir une ou plusieurs zones de déchets où les coureurs et dirigeants auront la possibilité de se débarrasser de leurs déchets.

## **13. COMPORTEMENT SUR LES EPREUVES : article 24 du règlement National :**

Les comités sont responsables de leurs coureurs, dirigeants pendant la durée des épreuves et les réceptions. Pour tout comportement inadmissible, le comité impliqué pourra être sanctionné de la non participation aux futurs championnats nationaux

Le non-respect d'un des articles du présent règlement entraînera la disqualification du coureur.

## **14. RÉCLAMATIONS :**

Toute réclamation devra être adressée par écrit par l'intermédiaire des comités dans un délai de 15 jours après le Championnat à l'adresse suivante :

Commission National des Activités Vélo de la F.S.G.T.

14/16, rue de Scandicci

93508 PANTIN CEDEX





## Préambule:

Le responsable des écoles de vélo est sous la responsabilité des 2 co-responsables fédéraux.

Tout changement au programme établi par l'organisateur parcours et horaires, ne peut se faire qu'avec la validité de ce dernier et des co-représentants fédéraux.

## 1. Qualification :

### Les sélections sont départementales, pas de sélection régionales.

Le Critérium National FSGT des jeunes Vététistes est ouvert aux coureurs licenciés FSGT validés avant le 1<sup>er</sup> avril de l'année du championnat ou à la date de la 1<sup>ère</sup> course du comité (4 mois avant le Fédéral) répartis dans les catégories suivantes :

- Puceron (e) s né(e) s en 2020 et 2021
- Moustiques né(e) s en 2018 et 2019
- Poussin(e) s né(e) s en 2016 et 2017
- Pupilles né(e) s en 2014 et 2015
- Benjamin(e) s né(e) s en 2012 et 2013

Organisé en deux temps

- 1er gymkhana : moustiques, poussins, pupilles, benjamins (garçons et filles)
- 2ème X country : moustiques, poussins, pupilles et benjamins (garçons et filles)

### **Obligation de faire les deux épreuves (gymkhana et cross-country)**

Chaque concurrent devra courir dans sa catégorie d'âge.

Les engagements se font en ligne, un lien sera envoyé au responsable des engagements le 12 juin 2024, et la clôture se fera le 28 juin 2023.

Seuls seront enregistrés ceux validés par le comité du coureur.

-Le règlement financier s'effectuera sur le formulaire prévu à cet effet avant le 6 juillet 2024

Les engagements sont à **3 €** pour les moustiques, poussins, pupilles et benjamins.

Gratuit pour les Pucerons

**Aucun engagement venant des clubs ne sera accepté.**

## 2. Matériel :

Le port du casque rigide est obligatoire sur le vélo. Pour la sécurité des participants interdiction à toute caméra sur le vélo ou sur le concurrent.

Chaque concurrent ne devra posséder qu'un seul vélo. Un bracelet sera posé sur le vélo à l'intérieur du gymkhana (le même vélo tout terrain avec la même plaque numérotée sera utilisé pour les deux épreuves par le même concurrent), avec les mêmes roues et les mêmes pneus (pneu slick interdit).

**Aucun changement sur le vélo n'est autorisé entre les deux épreuves.**

Le changement de roues est autorisé au podium sur bris.

### 3. Prise des plaques :

La prise de plaques se fera individuellement ou collectivement sur présentation de la licence aux lieux et horaires indiqués dans le dossier préparatoire du championnat. Des tranches de numéros seront attribuées suivant les catégories ci-dessus.

### 4. Les départs :

Les catégories enfants de moustiques à benjamins doivent avoir leurs courses spécifiques dans chaque catégorie.

Les départs devront être différés (en premier les garçons et en deuxième les filles). Le temps doit être décalé en fonction des difficultés du parcours.

**Pour des raisons de sécurité, les représentants fédéraux peuvent décider de retarder une épreuve.**

Les horaires sont à consulter dans la plaquette du Fédéral de VTT

### 5. Respect environnement : article 23 du règlement National :

**Aucun objet ne doit être jeté dans la nature par les coureurs ou tout accompagnateurs (attention avertissement et jusqu'à exclusion).**

- Chaque zone de ravitaillement doit avoir une zone de déchets située juste avant et juste après la zone de ravitaillement où les directeurs sportifs ou accompagnateurs auront la possibilité de se débarrasser de leurs déchets.

- Aux abords des zones de départ et d'arrivée, l'organisateur doit prévoir une ou plusieurs zones de déchets où les coureurs et dirigeants auront la possibilité de se débarrasser de leurs déchets.

### 6. COMPORTEMENT SUR LES EPREUVES : article 24 du règlement National :

Les comités sont responsables de leurs coureurs, dirigeants pendant la durée des épreuves et les réceptions. Pour tout comportement inadmissible, le comité impliqué pourra être sanctionné de la non participation aux futurs critères nationaux.

#### JEUX 2024

#### - Pucerons:

1- Entonnoir  
5 - Slalom Double  
Quilles  
17bis - Simple Huit  
38 - Barre tombée

#### - Moustiques/Poussins:

1- Entonnoir  
3 - Planche à bascule  
9bis - Slalom piquets  
17bis- Simple Huit  
19ter - La Fleur  
La Bosse

#### - Pupilles/Benjamins:

1- Entonnoir  
3 - Planche à bascule  
9bis - Slalom piquets  
17bis- Simple Huit  
30 - Elastique  
19ter - La Fleur  
La Bosse

## RÈGLEMENT TECHNIQUE

### 7. Indicatif des longueurs des circuits :

**PUCERONS** 50 mètres Max.

**MOUSTIQUES (G/F)** 800 mètres (5 minutes)

**POUSSINS (E) S** 2000 mètres (8 minutes)

**PUPILLES (G/F)** 4000 mètres (15 minutes)

**BENJAMINS (E) S** 6000 mètres (25 minutes)

### 8. Accident - Incident :

La chute ou l'incident mécanique réparable ne sera pas prétexte à recommencer. Seul le bris de matériel, crevaison comprise ne permettant pas de poursuivre le parcours à vélo, et dûment constaté par les commissaires, pourra donner lieu à un deuxième départ après le dernier concurrent, sauf pour le Cross Country.

Le coureur qui abandonnerait une épreuve pour quelque raison que ce soit sera crédité automatiquement du maximum de fautes.

### 9. Epreuve d'Adresse Gymkhana :

La responsable de l'épreuve Gymkhana est : Sylvie MENNY

#### A) Principe :

Epreuve individuelle et non chronométrée. Seul le nombre de fautes sur les obstacles est pris en compte.

Le comité organisateur gère le gymkhana avec un minimum de 4 ou 5 personnes par atelier. Les comités des coureurs désignent des commissaires pour comptabiliser les fautes des concurrents.

Obligation de faire le gymkhana pour pouvoir participer au cross country.

A partir du départ le parcours doit être fluide, il n'est pas permis de mettre le pied à terre ni de s'arrêter entre chaque atelier et ceci jusqu'à l'arrivée (les deux roues doivent être continuellement au sol (trial interdit sur l'épreuve))

Un juge officiel et un secrétaire du comité organisateur, ainsi que 3/6 commissaires de 3/6 comités différents, sont nommés par le collectif d'organisation lors de la réunion préparatoire.

Le juge officiel indique aux 3/6 commissaires, avant l'épreuve, les fautes à comptabiliser.

Chaque concurrent se présente au départ de sa catégorie, en respectant l'ordre des plaques de cadre. Les horaires définitifs seront arrêtés en fonction du nombre d'engagés.

Le juge officiel donne le départ de chaque concurrent à tour de rôle.

Deux commissaires suivent chaque concurrent. Ils ne peuvent pas être du même comité que le concurrent.

Les commissaires annoncent à l'arrivée le numéro de la plaque et le nombre de fautes.

En cas de désaccord entre les deux commissaires sur le nombre de fautes, le juge devra trancher.



Le secrétaire note le nombre de fautes de chaque concurrent que lui indique le juge.

## **B) Barème des pénalités et exercices :**

Voir feuille d'exercice gymkhana  
(On ne parle pas de points mais de fautes)

### **10. Cross Country :**

Epreuve individuelle et chronométrée.

### **11. Classement :**

Gymkhana : Classement avec fautes

Cross-country : Le positionnement sur la ligne de départ se fera par lignes (à définir) selon le nombre de fautes durant le gymkhana.

Zéro faute : 1<sup>ère</sup> ligne, une faute : 2<sup>ème</sup> ligne, deux fautes : 3<sup>ème</sup> ligne etc...

### **12. Discipline :**

Toute équipe engagée sera soumise au respect des règlements du Critérium National.

Toute manifestation intempestive des supporters d'une équipe à l'encontre des commissaires ou des participants sera sanctionnée.

Seul le responsable de la délégation sera habilité à solliciter le jury d'appel en cas de contestation.

Le non-respect d'un des articles du présent règlement entraînera la disqualification du coureur.

### **13. Réunion Préparatoire :**

Seuls les responsables des comités ou de délégations sont invités.

### **14. Récompenses Fédérales :**

1 maillot au premier du critérium de chaque catégorie d'âge G/F (marqué Critérium sans date et lieu)

1 Médaille à chaque participant.

Un prix d'équipe avec label Critérium National de la jeunesse par comité sera remis aux 3 premiers comités par addition des 7 meilleures places des coureurs du comité sur l'ensemble des épreuves du Critérium National.

### **15. Réclamation :**

Toute réclamation devra être adressée par écrit par l'intermédiaire des comités dans un délai de 15 jours après le Championnat à l'adresse ci-dessous

**Commission National des Activités Vélo de la FSGT**  
**14/16, rue de Scandicci**  
**93 508 Pantin Cedex**

